

ST LUB'INFOS

N°57 . JANVIER 2020



Madame, Monsieur,

Nous venons d'entrer dans les « années 20 » du vingt et unième siècle. Nous souhaitons tous, évidemment, que cette décennie soit belle, florissante, limitée en catastrophes naturelles, industrielles et humaines.

Ce St'Lub'infos est le dernier pour moi en tant que Maire de St-Lubin. Comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux début Janvier, je ne me représente pas pour le mandat à venir ; c'est avec une certaine émotion que je me retourne sur trente et une années passées au service de la collectivité. 11 322 jours qui furent jalonnés de joies, de moments tristes, de rencontres, de progrès et d'évolution, de dossiers compliqués, mais toujours avec l'unique objectif que notre commune soit agréable à vivre au quotidien, saine financièrement et que les gens aient envie de s'y installer et d'y rester.

Je vous laisse parcourir et découvrir toutes les actualités du village et des divers services nous concernant tous, et sachez que je ne vous abandonne pas mais j'ai l'espoir de vivre ma totale retraite encore de nombreuses années.

Didier Pigoreau, Maire



**EN ATTENDANT LA RÉ-OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE
MERCİ D'ADRESSER VOS DIFFÉRENTES DEMANDES À L'AGENCE
POSTALE, AUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

En cas d'urgence uniquement, contacter les adjoints :

Henry Boussiquot : 06 23 89 00 72

Sandrine Lhuillier : 06 87 42 00 11

Philippe Daridan : 06 32 66 53 47



SOMMAIRE

- p. 2-3 VIE DE LA COMMUNE
- p. 4-5 VIE DE LA COMMUNE
- p. 6 À L'ÉCOLE
- p. 7 À SAVOIR
- p. 8 INFOS PRATIQUES

VIE DE LA COMMUNE

Les prochaines **élections municipales** se dérouleront les dimanches **15 mars 2020** pour le premier tour et **22 mars 2020** pour le second tour, s'il y a besoin. Pour pouvoir voter à ce prochain scrutin, **vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour vous inscrire !**



La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 a représenté une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les démarches des électeurs.

Aujourd'hui, vous pouvez notamment :

vérifier votre situation électorale

>>> www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires

vous inscrire sur les listes électorales en ligne via un compte service-public.fr ou FranceConnect (jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le scrutin). >>> www.service-public.fr/compte/se-connecter

ORANGE DÉPLOIE LA FIBRE OPTIQUE SUR SES FONDS PROPRES À ST LUBIN EN VERGONNOIS !



Le 4 décembre 2019 était inaugurée l'arrivée de la **fibres optique FttH** (Fiber to the home). Une armoire de rue avait été préalablement installée pour raccorder les foyers et les locaux professionnels de la commune. Selon le directeur régional d'Orange Centre Val de Loire, la fibre optique deviendra une réalité en 2020 (ou 21 ?) !

La fibre à la maison c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanée sur tous les écrans du foyer, c'est une nouvelle dimension du partage des données, du streaming vidéo, des contenus et du son haute définition, ...

Pour suivre les étapes de ce déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne une carte de couverture compatible avec ordinateurs, tablettes et smartphones : www.reseaux.orange.fr.



**Les offres des différents opérateurs ne devraient pas tarder à arriver...
Rapprochez-vous du vôtre.**

4G ET TNT : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4^{ème} génération sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas

ce déploiement peut affecter la réception des chaînes de télévision lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

En effet, la 4G utilise plusieurs bandes de fréquences dont certaines sont très proches de celles de la TNT.

Pour y remédier, l'agence nationale des fréquences (ANFR) a mis en place un dispositif d'assistance et d'intervention auprès des téléspectateurs :

www.assistance.recevoirlatnt.fr /

09 70 81 88 18 (du lundi au vendredi de 8h à 19h-prix d'un appel non surtaxé).

PLUI-HD

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacements du territoire d'Agglopolys est un outil qui harmonisera bientôt les règles entre les communes, préservera et mettra en valeur nos paysages, nos terres agricoles, notre patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants !

En attendant son approbation définitive (prévue au cours de la saison 2021-2022), un registre est à votre disposition en mairie (sur rendez-vous pour l'instant) pour recueillir, votre avis, vos attentes, un souhait de modification de votre parcelle en vue d'un projet, ...



RECENSEMENT

Pour faire suite au dernier recensement (février 2018) de la population de St-Lubin, l'INSEE nous a fait parvenir les résultats suivants : 728 habitants, sachant que peu de maisons du nouveau lotissement, le Val des jonquilles, étaient habitées. Nous pouvons donc estimer que la population totale, réelle aujourd'hui, est d'environ 760 personnes.

Pour information, à St-Lubin en 1851 il y avait 548 habitants ; 449 en 1954 ; 515 en 1982. Depuis la population n'a cessé de croître avec la construction de lotissements et de maisons « neuves » y compris dans les hameaux.

La commune a même fait la une de La Nouvelle République en Mai 1990...

Saint-Lubin recordman de la hausse

De 515 habitants en 1982, Saint-Lubin passe à 804. Une progression de + 56,1 % ! La verdure vergonnaise a attiré des anciens résidents la Z.U.P. de Blois.

Niché dans un écrin de verdure, le village de Saint-Lubin-Vergeronnais ressemble, avec ses maisons de caractère bottées autour du traditionnel centre église - mairie (neuve) - poste, à une carte postale vantant les charmes de la vallée de la Cisse. C'est ce cachet-là qui vaut au bourg, pour le dernier recensement, une hausse record de population : + 56,1 % ! De 515 en 1975 à 515 en 1982, les habitants sont actuellement 804.

L'explication ? Un lotissement créé, de 1962 à 1966, à la suite d'une vente de terrains privés, et un formidable appel d'air pour les anciens « zupards » de Blois. C'est le cas de Mme Berlu qui nous accueille dans son pavillon T5 des « Rochettes », nom du lotissement. « Nous avons habité quelques années rue La Pérouse, à Blois, puis avenue de France. Nous n'avons tenu que six mois. Nous sommes arrivés à Saint-Lubin en 1975 en location, dans une vieille ferme ruinée. En 1985, le dernier tranche en lisière de la forêt, nous a séduits. » Les Berlu ont désormais un terrain de 1300 m² pour les trois gamins de 11, 9 et 2 ans et demi. « Ce que j'apprécie ici, c'est le calme, explique tout sourire, Mme Berlu. Et puis, je suis à dix minutes maximum de mon travail à la C.P.A.M. Je mets moins de temps à Saint-Lubin que certaines de mes collègues qui habitent le centre de Blois ! Pour mon fils qui va au collège Bédon, il y a le car de ramassage à côté. C'est pratique. » Le cadet va à l'école à pied.

Saint-Lubin fonctionne en regroupement pédagogique avec Saint-Benoît pour une

centaine d'enfants. Au bourg sont accueillis les maternels et les cours moyens. « L'apport

de cette population de couples avec de jeunes enfants (2/3 par famille) a permis de sauver

l'école, affirme Mme Nicolas, secrétaire de mairie. Bien sûr, maintenant nous avons beaucoup d'adolescents qu'il va falloir occuper. En plus du terrain de foot existant, la municipalité étudie un projet d'aire de jeux et de pique-nique. Il faudrait aussi un local de rencontres maintenant que le café a fermé. »

Car si la population a fortement augmenté, ce n'est pas le cas des commerces, uniquement représentés au village par la boulangerie de M. et Mme Jousse. Il sont également tabac - journaux et épicerie de première nécessité. Ce surplus de population, le couple n'en a guère profité dans son magasin. « Nous avons notre clientèle fidèle. Mais beaucoup de nouveaux venus ont gardé leurs habitudes bloisaises. Et puis, depuis un an, la nouvelle activité pain du Cora nous fait beaucoup de tort. » Au point que les boulangers envisagent de partir. A leur tour...

Saint-Lubin, bientôt village-dortoir ? « Dans les années 70, le bourg était surtout rural. Il reste une vingtaine d'agriculteurs qui sont souvent âgés et sans enfants. Je ne dirais pas 5/6 ans avant que leur nombre ne tombe à une petite dizaine », pronostique, avertie, Mme Nicolas. N'empêche, « pour les associations, cette population nouvelle et jeune est un véritable sang neuf », dit-on à la mairie. Saint-Lubin a même un court de tennis, maintenant !



Mme Berlu et son dernier enfant Johann : du sang neuf pour le charmant bourg de Saint-Lubin

Syrie BEL.

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), ainsi que son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ORLÉANS

contact : 02.38.65.21.32

ou : csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



Un animateur numérique à votre service à la MSAP de Herbault

Depuis le mois d'avril 2019, des permanences d'animateurs numériques sont mises en place au sein de la Maison de services au public d'Herbault. Pour vous aider à vous approprier les outils et à vous familiariser avec les usages liés à la dématérialisation des démarches administratives, l'animateur est à votre disposition tous les jeudis.

Des permanences numériques sont actuellement mises en place tous les jeudis de 14h00 à 17h00 au sein de la Maison de services au public (MSAP) d'Herbault. Un animateur numérique de l'association Euréka est présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne, en appui des chargés de clientèle de La Poste.

Devenir autonome avec le numérique

Que vous ayez besoin de créer un compte ameli et d'y accéder, de remplir un formulaire, de faire une demande de carte grise ou de

permis de conduire, de consulter le site de Pôle Emploi ou demander une attestation, etc., la MSAP met à votre disposition un accès internet et un équipement bureautique gratuitement et en libre-service (un ordinateur, une tablette, une imprimante et un scanner).

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de ces équipements ? Si vous le souhaitez, l'animateur numérique peut vous accompagner pour apprendre à les utiliser et vous permettre, à terme, d'effectuer vos démarches en ligne en toute autonomie.



INFORMATIONS PRATIQUES

LA POSTE
6 RUE DU BAILLI
41190 HERBAULT

HORAIRES D'OUVREURE

- mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h30

PRÉSENCE DE L'ANIMATEUR NUMÉRIQUE :

- jeudi de 14h00 à 17h00



simplifier la vie

11 NOVEMBRE 2019

Nos morts vivront tant qu'il y aura des vivants pour penser à eux !!!

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'armistice du traité de Rethondes a été signé le 11 novembre 1918, à 5h15, entre la Triple Entente (alliance qui se forme progressivement à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle entre la République Française, l'empire russe et le Royaume-Uni) et l'Allemagne dans un wagon dans la forêt de Compiègne, à Rethondes. Il définit la fin des combats sur le front occidental, et les conditions de la défaite de l'Allemagne.



En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Après l'hommage rendu au monument aux morts et au cimetière, la journée s'est terminée par le traditionnel repas des aînés, un moment de convivialité apprécié, avec une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année.



Les doyens du jour étaient Renée Gourdin et Claude Gablier.

ADRESSAGE EN COURS

Avec l'arrivée du très haut débit un peu partout, le code des collectivités territoriales oblige désormais toutes les communes à procéder à un adressage, avec numéro et nom de rue ou d'impasse, ou de chemin, pour que chaque habitant puisse bénéficier d'une prise de raccordement. Certaines personnes vont donc se voir attribuer une nouvelle adresse.

Cette démarche doit également permettre de renforcer l'efficacité des services de secours ou de gendarmerie en cas de besoin, des services à la personne, et de contribuer à l'efficacité de la distribution des colis et courriers (mis à jour sur tous les GPS) ; et optimiser la collecte des déchets et le déploiement et l'entretien des différents réseaux.

À savoir : c'est une obligation pour la commune de le faire mais le financement est entièrement à notre charge !
Vous recevrez toutes les informations via La Poste d'ici quelques semaines.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une surveillance et un entretien régulier n'empêchent pas que certains luminaires soient défectueux. Les ampoules grillées et repérées sont en cours de remplacement. Lorsque vous constatez qu'un lampadaire ne fonctionne pas (généralement à proximité de votre domicile), nous vous remercions de le signaler en mairie (message téléphonique ou mail).



SYNDICAT D'EAU

La loi du 7 août 2015 relative à la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » a rendu obligatoire l'exercice de la compétence Eau Potable par les communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020.

Aussi, à compter de cette date, Agglopolys a pris la compétence Eau potable sur le territoire. Toutefois, le syndicat d'eau St-Lubin/St-Bohaire a choisi de fusionner avec celui de Landes-le-Gaulois/Tourailles/Pray/La Chapelle vendomoise/Lancôme qui nous fournit la majeure partie de notre eau et avec qui nous avons construit une station de traitement des pesticides, alors que rien pour le moment ne nous l'imposait. Pour vous rien de changera sinon la qualité de l'eau !



SALLE DES FÊTES

La rénovation est achevée : toutes les huisseries sont désormais en PVC, tous les volets ont été automatisés, un sas pour protéger des intempéries et avec des portes coulissantes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite vous accueille ; les marches ont été entièrement refaites et des protections ont été fixées au sol pour limiter les dégradations.



DANS QUELQUES MOIS,

pour les règlements de cantine, garderie, centre de loisirs, ... il vous sera proposé le paiement en ligne grâce au programme PayFIP, développé par la direction générale des finances publiques.

Il s'agira d'une offre enrichie permettant un paiement simple, rapide et accessible, par carte bancaire (grâce au service TiPI «Titre Payable par Internet») mais aussi par prélèvement SEPA unique.



SECTION D'ORCHaise - SAINT-LUBIN

Notre « jeune » association, a aujourd'hui plus de 6 mois d'existence et compte plus de 80 adhérents venus pour la plupart d'Orchaise et Saint-Lubin, mais aussi de communes environnantes. Certaines de ses activités ne sont pas nouvelles : Jeux du lundi (belote, tarot, scrabble), travaux de cartonnage le mardi à Orchaise, joueurs de belote le jeudi à Saint-Lubin, ...

Après une période de mise en route, le bureau de notre association a organisé une sortie en Touraine : Clos Lucé le matin avec repas au restaurant du prieuré, petit train dans le centre de Tours, visite d'une cave troglodyte pour terminer. Cette journée a rassemblé plus de 40 personnes, fin août.

Après le repas de fin d'année en novembre, et après consultation des adhérents, nous organiserons :

- Le 9 février, le traditionnel repas dansant « tête de veau »**
- Le 11 mars, une sortie spectacle « Amérique centrale » à Chécy**
- Le 14 mars, notre assemblée générale annuelle**
- Ainsi qu'une sortie à la fin du printemps.**

Nous envisageons aussi d'organiser, cet hiver, des ateliers d'assistance informatique pour mieux utiliser tablettes, smartphones, ordinateurs portables au quotidien : Internet pour des usages courants (banque, SNCF, impôts, ...), messageries avec utilisation de pièces-jointes, et autres sujets en fonction des besoins des uns ou des autres.

Si vous êtes intéressés par nos diverses activités, merci de prendre contact avec nous par mail ou si vous préférez contacter un des membres du « bureau » de notre association :

M TRAISNEL (président), C BOUTET (vice-président), S GUINGUENO (secrétaire), D HERPIN (Trésorier), A BOULAY (trésorière adjointe), Mesdames Y BERLU, MC CHEVALIER, E CLOUT, MF COUILLARD, O MICHAUX, Messieurs Y BIDOU, JL PIFFAULT.

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

Adresse mail : michel.traisnel41@orange.fr (boîte de l'association)



Le pique-nique organisé par le Set Cisse Club le 1^{er} septembre 2019 a permis de réunir une cinquantaine de personnes qui ont échangé balles de tennis, boules de pétanque, cartes et bonne humeur. L'association est ouverte à tous les habitants de la commune. L'adhésion est annuelle et vous permet de jouer tout au long de l'année entre amis, entre voisins, entre générations.



Renseignements : Didier Soulard (Président) : 02 54 45 15 15 / David Besnard (secrétaire) : 06 52 38 33 54

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE ST-SULPICE DE POMMERAY



En 2006, la commune signait une convention de participation financière avec le centre de loisirs de St-Sulpice permettant aux enfants de St-Lubin de s'y inscrire le mercredi et à chaque période de vacances scolaires. Cette somme est calculée d'après le compte de résultat global de la structure et du nombre total de journées facturées.

Ainsi pour l'année 2018 la fréquentation des familles de St-Lubin représente 380 journées en ce qui concerne les mercredis, 245 journées concernant les petites vacances, 369 journées pour les grandes vacances et 42 journées pour les séjours (mini camps de 5 jours, nuitées de 2 et 3 jours). Soit un total de **1 036 journées** contre 741 en 2017 ! *Chiffres 2019 en attente*

Réservations pour chaque période de congés scolaires :
T. 02 54 52 58 14 / saint.sulpice.sej@wanadoo.fr

OPÉRATION «FERRAILLE»

L'association USEP
St-Lubin / St-Bohaire
reconduit son opération de
récupération de ferraille le

samedi 4 avril 2020

Le ramassage se fera en porte à porte sur
les communes de Saint-Lubin et Saint-Bohaire.

Et sur demande ce même jour :

par téléphone au
06 32 37 81 69

ou par mail :
s.boitard@live.fr



À L'ÉCOLE

Pour les élections des représentants des parents d'élèves, cette année le vote n'a eu lieu que par correspondance. Le taux de participation a été de 73 % à St-Lubin et 76 % à St-Bohaire. Une seule liste s'était présentée dans chaque école, elle a donc été naturellement élue.

Sur le dernier trimestre 2019 un exercice incendie a été réalisé dans les 2 écoles, ainsi qu'un exercice attentat/intrusion. Cela permet de sensibiliser les enfants, de tester toutes les consignes à respecter, et recenser d'éventuels dysfonctionnements.

En ce qui concerne les effectifs, à la rentrée 2019-2020 :

Classes / enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total St-L	Total St-B
Mme Pitat		12	10							22	
Mme Kirsch				21						21	
Mme Harrault					15	14					29
M. Fouricquet							12	12			24
Mme Leddet									20	20	
Total										63	53

TOTAL RPI. 116

Le projet d'école est maintenu et renforcé : développer le langage oral et la lecture à voix haute, renforcer la production d'écrits, développer l'envie de bien faire et l'ambition scolaire.

Pour ce qui est des différentes activités, l'école de musique de Fossé est intervenue à St-Bohaire, une animation de Planète Môme a eu lieu pour les CE et les CM : « Quel avenir pour nos déchets ? », l'école de St-Bohaire a décidé de travailler sur les sciences ; à St-Lubin c'est le thème école et cinéma qui a été reconduit. Comme chaque année les ateliers USEP pour petits et grands font partie du programme tout comme les petites randos (du 10 au 12 juin 2020, dans le Perche) et l'étoile cyclo du 25 au 29 mai 2020.

Le jour des vacances de fin d'année, les enfants ont savouré le repas gourmand de Liliane et interprété des chants de Noël ! Un agréable moment gustatif et festif pour les enfants et les adultes qui les entourent toute l'année.



Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire

– de la maternelle au lycée – doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1^{er} novembre 2019. Même si les deux premières années sont à titre « expérimental », cela reste impossible à tenir pour le personnel. Il faut du temps pour inventer de nouvelles recettes et convertir le goût des enfants. Il ressort, en tout cas au niveau du département, que beaucoup de communes refusent d'appliquer cette loi à la lettre. À Saint-Lubin il a été décidé de préparer un repas végétarien toutes les trois ou quatre semaines, et c'est le jour où l'on observe le plus grand gaspillage alimentaire ! Heureusement nous étions déjà pionniers quant aux produits provenant de l'agriculture raisonnée et des circuits courts.

NOUVEL ARRÊT DE BUS : À la demande de familles habitant à Rangy, l'arrêt de bus situé dans ce hameau et qui est déjà utilisé par les bus des collégiens et lycéens, est fonctionnel pour les enfants du RPI à partir du **lundi 3 février 2020**. Arrêt à 8h30 le matin & à 16h51 l'après-midi.

Tous les horaires sont consultables sur le site de la mairie et sur le panneau d'affichage de l'école.



L'association des parents d'élèves St-Lubin/St-Bohaire est à l'initiative de différentes actions tout au long de l'année scolaire. N'hésitez pas à les soutenir même si vous n'avez plus/pas d'enfants scolarisés dans ces classes. PLUS D'INFOS : ape.stbohaire.stlubin@live.fr

À vos agendas : **Vendredi 20 mars > livraison de pizzas Gino à 16h30 dans les 2 écoles**
Vendredi 8 mai > tenue d'un stand à la brocante de St-Bohaire
Samedi 20 juin > fête des écoles

À SAVOIR



Depuis 2003, date de sa création, la communauté d'agglomération de Blois exerce la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ». Face aux enjeux environnementaux actuels, il faut poursuivre les actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du développement du don, de la réparation et du ré-emploi d'objets ; il faut inciter au compostage des déchets verts et au tri des emballages. Sachez que tous les déchets toxiques et dangereux ont leur propre filière

de traitement, il suffit que vous les apportiez après usage dans les déchetteries, ils seront triés, dépollués et recyclés !

Un guide pratique des déchets (normalement distribué en décembre dans votre boîtes aux lettres) est à votre disposition sur simple demande, et vous pouvez le retrouver sur <https://www.agglopolys.fr/819-collecte-des-dechets.htm>.



Agglopolys apporte son soutien financier à notre commune par l'intermédiaire de la dotation de solidarité communautaire. Pour l'année 2019 St-Lubin a ainsi perçu 14 869€ (DSC), 12 975€ du fonds national de péréquation et 30 089€ d'attribution compensatoire qui n'est autre que le remplacement de la taxe professionnelle. Au cours de l'année écoulée 6 personnes ont bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un vélo électrique (1 personne a opté pour la location). En matière de tourisme, ce sont 1 042 nuitées qui ont été enregistrées sur la commune !

Vous pouvez monter un dossier pour l'amélioration de l'habitat si vous effectuez des travaux d'économie d'énergie, pour rendre votre logement plus accessible ou si vous rénovez un logement vétuste : la communauté d'agglomération de Blois peut vous apporter des aides financières pour réaliser ces travaux. Un foyer de notre commune en a bénéficié en 2019.

>>> SERVICE HABITAT D'AGGLOPOLYS . 34 rue de la Villette 41000 Blois
habitat@agglopolys.fr / 02 54 56 49 94

HANDIGO est un service de transport collectif public destiné aux personnes à mobilité réduite, faisant partie intégrante du réseau Azalys. Plusieurs tarifs vous sont proposés (transport à l'unité : 1,25€/l'heure, pass 2h/10h/24h, abonnement mensuel/annuel).

RÉSAGO est un service de transport à la demande faisant partie intégrante du réseau Azalys. Seize points de destination répartis sur toute la ville de Blois, La Chaussée St-Victor, Vineuil, St-Gervais-la-forêt et Onzain. Coût du trajet : 2,50€ (1,25€ si le quotient familial est < 650€).

Ces services fonctionnent tous les jours (sauf 1^{er} mai) sur réservation préalable par téléphone (09 69 36 93 41) ou sur internet (www.azalys-blois.fr).



CONSULTEZ TOUS LES SERVICES D'AGGLOPOLYS :
www.agglopolys.fr / T. 02 54 90 35 35



La Chambre de commerce et d'industrie du Loir-et-Cher, en partenariat avec Agglopolys, les services de l'État et Delphi, ont

souhaité créer un nouveau service :

ACCUEIL MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire. Cet accompagnement comprend des aides pour une préparation à un entretien d'embauche, pour découvrir l'offre culturelle et sportive, une mise en relation avec les professionnels de l'immobilier, une orientation vers les différents établissements scolaires, le réseau associatif, ...

CCI du Loir-et-Cher > Aurore Héline : 02 54 44 64 52
aheline@loir-et-cher.cci.fr

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

www.prevention-maison.fr

INFOS PRATIQUES

Pensez à consulter l'agenda du www.saintlubinenvergonnois.fr pour prendre connaissance de toutes les dates à ne pas manquer !



ÉLECTIONS MUNICIPALES : DIMANCHE 15 & 22 MARS 2020



VOUS CHERCHEZ UNE ASSISTANTE

MATERNELLE AGRÉÉE ?

Contactez madame Mélanie Jarrier : 06 60 24 54 76

Bouqueil la Ville (sur la route de St-Bohaire)

TARIFS COMMUNAUX (AU 1^{ER} JANVIER 2020)

CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant : **3,45€**
Repas adulte : **6,60€**

GARDERIE SCOLAIRE

1 semaine, 1^{er} enfant : **10,10€**
1 semaine, 2^{ème} enfant : **8,10€**
1 semaine, 3^{ème} enfant : **6,05€**
Occasionnel : **3,25€**

PHOTOCOPIE

Format A4 noir et blanc : **0,15€**
Format A4 couleur : **0,25€**

ABONNEMENT BIBLIOTHÈQUE **Gratuit !**

SALLE DES FÊTES

Caution : **500€** / Tarifs été : du 1^{er} mai au 30 septembre / Tarifs hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril

	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
	TARIFS COMMUNE				TARIFS HORS COMMUNE			
	AC	SC	AC	SC	AC	SC	AC	SC
AC = avec cuisine / SC = sans cuisine								
Jour de semaine (du lundi au jeudi)	210	160	260	205	320	270	370	315
Week-end (samedi et dimanche)	270	220	320	270	490	440	540	490

CIMETIÈRE

Concession trentenaire **350€** / Dispersion des cendres + plaque **100€**
Colombarium **525€** (15 ans) / **850€** (30 ans)

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 13h > 17h
Mardi & vendredi : 11h > 12h30 & 13h > 17h
Mercredi : 13h15 > 17h
Judi : 8h30 > 12h15



À l'agence vous pouvez : acheter des timbres, des enveloppes prêtes à poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde de courrier. Vous pouvez déposer vos lettres et colis, retirer vos plis recommandés et vos colis, et effectuer des opérations financières de dépannage (retrait d'espèces, transmission de versement d'espèces, ...)

Et vous pouvez désormais utiliser la borne interactive accessible à tous pour les services de La Poste ainsi que pour tous les sites du service public pour vos démarches administratives ; Lucie Fouchard est là pour vous y aider.



BOULANGERIE

PAINS, PÂTISSERIES, PRODUITS LOCAUX, RESTAURATION LÉGÈRE SALÉE, ...
Votre commerce de proximité est ouvert du mardi au vendredi :
7h30 > 13h - 15h30 > 19h30,
le samedi : **7h30 > 13h - 16h30 > 19h30,**
le dimanche : **7h30 > 13h**
Fermeture hebdomadaire le lundi.



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque communale, gérée exclusivement par des bénévoles, est ouverte au public les

mardi et jeudi de 16h30 à 18h.

La carte d'adhérent est gratuite

Si vous souhaitez vous investir quelques heures par mois pour assurer certaines permanences : vous êtes bienvenu(e)s !

CONTACTEZ CATHERINE SABBADINI À LA BIBLIOTHÈQUE